

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
19.07.21	30.07.21	2021-5521

1. Intitulé du projet

Construction d'une serre horticole

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL LEBLANC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LEBLANC Thierry, gérant

RCS / SIRET

3	9	8	1	3	9	6	1	8	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 - Travaux, constructions et opérations d'aménagement	L'emprise de la construction (15 550 m ²) est comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .
Nomenclature Loi sur l'eau : rubrique 2.1.5.0	La surface totale collectée (10 ha) est comprise entre 1 et 20 ha (régime de Déclaration)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une nouvelle serre de 15 552 m² sur un terrain mitoyen à des serres existantes (30 000 m² de serres déjà exploitées par la SARL LEBLANC).

Les cultures réalisées seront des plantes en pots (plantes vivaces fleuries de type chrysanthèmes, géraniums, campanules, ...). La serre ne sera pas chauffée, il s'agit de cultures à froid uniquement

Les habitations les plus proches sont localisées à 70 m à l'Est (exploitation agricole), et 100 m au Nord-Est et au Nord-Ouest.

Ce projet correspondant à un transfert des cultures actuellement réalisées en extérieur, il n'y aura pas d'augmentation globale de la production (donc pas d'augmentation du trafic routier). A l'échelle de l'ensemble du site, ce trafic représente 3 à 4 poids-lourds par semaine en moyenne.

La consommation d'eau est difficilement quantifiable (forte variation entre les années), mais il est estimé que ce projet permettra de réduire d'au moins 30 % la consommation d'eau utilisée pour les cultures extérieures (arrosage automatisé, limitation des pertes par infiltration et évaporation, récupération des eaux de pluie).

4.2 Objectifs du projet

La SARL LEBLANC exploite actuellement 4,5 hectares de terrains dédiés à son activité de production horticole (plantes en pots ou à massif, vivaces). L'exploitation est répartie en environ :

- 3 hectares de culture sous serres en verre ou en tunnels plastiques,
- 1,6 hectare de culture en extérieur.

L'objectif est de transférer la production actuellement réalisée en extérieur en partie Sud du site dans des nouvelles serres (protection contre les intempéries). La parcelle de la partie Sud (1,6 ha), sera ensuite dédiée à une activité agricole (pâturage).

Le principal objectif est la protection contre les intempéries des cultures actuellement réalisées en extérieur. Ce projet permettra notamment de réduire les consommations d'eau (optimisation de l'arrosage et limitation de l'évaporation).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Terrassement (empierrement et nivellement) de la zone d'emprise de la serre.

Construction d'une serre multichapelle plastique d'une surface de totale de 15 552 m² (emprise au sol de 135 x 115,2 m). Elle sera implantée à 10 mètres au Nord des serres existantes.

L'ensemble sera composé de douze chapelles de 135 m de longueur et de 9,60 m de largeur (hauteur de 6,5 m en faitage). La serre sera composée d'une structure métallique avec un revêtement en film plastique double paroi.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Culture de plantes en pots ou à massif, vivaces.

Arrosage en goutte à goutte piloté par un automate informatique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet soumis à Déclaration au titre de la loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0). Dossier de déclaration déposé conjointement à ce document.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du terrain	9,9 ha
Emprise des nouvelles serres	1,5 ha
Emprise des serres existantes	3 ha
Culture en extérieur (1,6 ha de culture horticole et 3,8 ha cultivés par un exploitant agricole)	5,4 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

114, rue Pichon
49 400 SAUMUR

Coordonnées géographiques¹ Long. 47° 18' 08" N Lat. 00° 06' 17" O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parc naturel régional Anjou - Touraine (FR8000032)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement "Voies Communales et Routes Départementales à Saumur (Juin 2019)". La zone d'étude n'est pas concernée par ce document.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet localisé dans la zone tampon du bien inscrit à l'UNESCO "Val de Loire". Les mesures prises pour l'intégration paysagère du projet sont présentées en annexe complémentaire.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Inondations du Val d'Authion approuvé le 7 mars 2019. Le site est localisé en secteur rouge RN (zone non urbanisée et d'expansion des crues). Selon l'article 2.4.1.4 du PPRI (prescriptions de la zone RN), les serres, tunnels agricoles et installations techniques liées et nécessaires à l'exploitation du sol sont autorisés sans prescription particulière.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bassin hydrographique du Thouet (04007)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau", directive habitats (FR5200629) et oiseaux (FR5212003), localisé à 900 m au Sud-Ouest
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eau utilisée pour l'arrosage issue de 2 forages. Déclaration annuelle des volumes prélevés auprès de la chambre d'agriculture et vérification du respect des volumes alloués. Dans le cadre du projet d'extension, une réserve d'eau de 500 m3 sera mise en place (collecte des eaux de toitures de la nouvelle serre) pour l'arrosage des plantes. Le transfert des cultures sous serre permettra de diminuer la consommation globale d'eau (arrosage géré par un automate informatique).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains d'emprise de la nouvelle serre correspondent à un terrain anciennement exploité (culture ou pâturage). Après aménagement de la serre, les cultures seront transférées dans la serre. Le terrain libéré sera ensuite dédié à une activité agricole. Il n'y a donc pas de diminution de surface agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Transfert de surfaces déjà exploitées - pas d'augmentation du trafic routier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Culture à froid (pas de chauffage des serres).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Seules les eaux pluviales seront rejetées. Des bassins de régulation / infiltration vont être aménagés. Ces bassins collecteront les eaux issues de l'extension, ainsi que des serres déjà existantes (régularisation de la situation actuelle).</p> <p>Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau est réalisé conjointement à ce dossier.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'incidence principale de ce projet consiste en l'imperméabilisation de terrains naturels. La quantité d'eau de ruissellement rejetée au milieu naturel (fossé) sera donc plus importante (diminution de la capacité d'infiltration).

L'aménagement de bassins de régulation / infiltration permettra de compenser cet impact.

Les bassins ont été dimensionnés pour contenir une précipitation au moins décennale.

Ce projet permettra par ailleurs de diminuer la consommation d'eau prélevée pour l'arrosage des plants (optimisation de l'arrosage sous serre et mise en place d'une cuve de récupération des eaux de pluie).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La problématique principale liée à ce projet concerne la gestion des eaux pluviales. Les aménagements prévus permettront de gérer les eaux issues du projet, mais également celles des installations déjà existante (amélioration de la situation actuelle).

Etant donné la nature du projet, des activités et des mesures compensatoires prévues, on peut considérer que ce projet n'aura pas d'impact significatif sur l'environnement ou sur la santé humaine. La réalisation d'une évaluation environnementale ne semble donc pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b); 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 - Périmètre du bien inscrit UNESCO "Val de Loire" Annexe 7 - Modalités d'insertion paysagère

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SAUMUR

le, 30/07/2021

Signature



SARL LEBLANC
Production Horticole
114, Rue Pichon
49400 ST LAMBERT des LEVÉES
Tél. 02 41 67 39 56 - Port. 06 80 88 41 16
Fax 02 41 38 43 41
Société Anonyme à Respons. limitée reconnue Leblanc
Société au Capital de 103360 €
Siren : 398139618 RCS Saumur